

BULLETIN

COUP D'ENVOI

FSGT

*Fédération Sportive
et Gymnique du Travail*



BONNE ANNEE 2023

Sommaire :

- Page 1 : Courrier Club – Résultats championnat
- Page 2 : Résultats cadrage IDF - Matches report - Sanctions administratives et Commission de discipline
- Page 3 : Compte rendu Commission interdépartemental
- Page 4 : Bureau d'Appel Régional
- Page 5 : Autorisation
- Pages 6 à 8 : Joueurs suspendus

COMITÉ DES HAUTS-DE-SEINE

161 RUE DES RENOUILLEURS – 92700 COLOMBES

TÈL : 01.47.21.52.14 – Email : foot@fsgt92.org

Bulletin n° 5 du 13 janvier 2023

COURRIERS DES CLUBS

- ✉ Etoile Rouge 94 – 13 décembre 2022
Feuille de match du 10 décembre contre Novis Academy et rapport dirigeant
Transmis à la Commission de Discipline

- ✉ Commission foot 94 – 19 décembre 2022
Rapports concernant le match Etoile Rouge / Novis Academy du 10 décembre
Transmis à la Commission de Discipline

- ✉ Etoile Rouge 94 – 22 décembre 2022
Rapport joueur
Transmis à la Commission de Discipline

- ✉ Novis Academy – 22 décembre 2022
Rapport dirigeant
Transmis à la Commission de Discipline

VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR à LA FSGT, REJOIGNEZ-NOUS !

La Commission Football du Comité 92 recherche des bénévoles licenciés FSGT qui souhaiteraient donner de s'impliquer dans la gestion de championnats.

Les missions hebdomadaires sont multiples : désignation et suivi de la formation des arbitres, enregistrement des feuilles de match et saisie des sanctions sportives ou administratives, etc.

Ponctuellement, certains bénévoles sont aussi appelés pour la gestion de litige de première instance. Depuis un an, ces sessions de litiges se font en visio-conférence des questions pratiques. Tous les profils sportifs, administratifs, humains sont les bienvenus pour rejoindre cette commission des litiges.

Nous avons besoin de vous !

Résultats enregistrés

LS GROUPE B - Journée n°4 - lundi 12 décembre 2022		Scores	Observations
FC BOLINGO UNITED	RC BONDY	0F-3	
FC PARIS ARC EN CIEL	STV TEAM 93	3-5	

LS GROUPE B - Journée n°5 - lundi 5 décembre 2022		Scores	Observations
CLUB DEFENSE BALARD A	RC BONDY	2-1	
ATLETICO BAGNOLET	ES CHEMINOTS DE COLOMBES A	1-6	
AMERICA CALI	FC BOLINGO UNITED	3-0F	
STV TEAM 93	WINAMAX FC	FNP	

Cadrages Ile-de-France

CADRAGE IDF – Samedi 10 décembre 2022		Scores	Observations
MELTING PASSES	CS CHILI	2-3	
ETOILE ROUGE	NOVIS ACADEMY	0P-3	
AS MALGACHE A	TOUR MARRONS	0F-3	

Match reporté

LS GROUPE B – JOURNEE N°5 – Match à jouer le lundi 27 février 2023		
CHEMINOTS DU LANDY	FC PARIS ARC EN CIEL A	LA Motte – 20h - Bobigny

Sanctions administratives

Equipes	date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
STV TEAM 93	28/11/2022	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	2
RC BONDY	05/12/2022	Feuille de match incomplète (1 UA)	1

NB : Retrait de 10 UA indument appliquées à l'équipe STV Team

Commission de discipline

ETOILE ROUGE / NOVIS ACADEMY

DOSSIER N° 92/2022-001

Instruction du dossier : Alain DELPORTE, François GOMES, Daouda BATILY, Sylvain GALLICET, Brahim LAOINE

Secrétariat : Enji BACARI

Pièces du dossier : Rapports des arbitres – Rapports du dirigeant et du joueur de l'Etoile Rouge – Rapport du dirigeant de Novis Academy

La Commission des litiges a auditionné les personnes suivantes :

- M. Julien MENUUEL – licence n° 387176 – Responsable de l'équipe ETOILE ROUGE
- M. Ilyes TAGZOUT – licence n° 55560256 – Joueur de l'ETOILE ROUGE
- Arbitre 94 – licence n° 345863

Personnes convoquées absentes :

- Arbitre 94 – licence n° 493858
- M. Martin INACK – licence n° 903721

Après étude des différentes pièces du dossier et audition des personnes présentes, la Commission de Discipline suspend M. TAGZOUT ILLYES, licence 5556025, du club ETOILE ROUGE pour une durée de 15 mois ferme à compter du 10 déc. 2022 périodes incluant les 3 mois neutralisés (15/06 – 15/09) article 44 tableau B alinéa 26, il sera qualifié le 10 mars 2024. En outre le match est perdu par pénalité pour le club ETOILE ROUGE 0 point 0 but. Victoire de NOVIS ACADEMY 3 points 3 buts (article 22).

La présente décision est susceptible d'appel devant le Bureau d'Appel Régional dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 37 du règlement des compétitions de football à 11 en Île-de-France et en vertu de l'article 19 du règlement disciplinaire de la FSGT.

Compte rendu Commission Interdépartementale

24/11/22 à COLOMBES

Présents :

- Comité FSGT 75 : Pascal LAVILLE (en visio) – David CHEVAU (en visio) – Jean Jacques LOUSTEAU
- Comité FSGT 92 : Nadjibou BACARI – Samir MAAFA (en visio) – Rémi PISTORE (en visio) – Philippe ZAGO (en visio)
- Comité FSGT 93 : Jean-Paul HATTERER (en visio) – René RIZZO – Alain DELPORTE (en visio)
- Comité FSGT 94 : Florence DELTEIL (en visio) – Pascal RIGAUX – Alain GIBEAU (en visio) – Farid BENSIKHALED (en visio) – Jean Yves NOEL
- Ligue IDF : Tom Helie (en visio) – Adrien TEYSSIER (en visio)

Excusé :

- Comité FSGT 78 : René PUGLISI

● Retour/Bilan AG de reprise de saison

L'AG s'est globalement bien déroulée. Il y avait 68 participants en visioconférence et 9 en présentiel dans les comités.

Pour l'AG de l'année prochaine, les clubs seront incités à participer depuis leur comité d'appartenance et créer les conditions d'une prise de parole de la part des clubs pour un véritable échange avec eux.

Prochaine étape, l'assemblée des clubs affiliés dans chaque comité en février, mars 2023.

● Quid de la réunion prévue initialement le 9/11 pour les nouveaux clubs

Faute de temps pour l'organiser, cette réunion n'a pas eu lieu. Il est décidé de la reporter au mardi 13 décembre (présentiel et visioconférence) dans un seul comité avec retransmission TV de la demi-finale de la coupe du monde en convivialité. David vérifie la possibilité de l'organiser dans le 75.

Il est proposé l'édition d'une publication spécifique pour les nouveaux clubs qui arrivent en championnat. « Le guide du dirigeant qui associe » ainsi que le document « tous les foots » peuvent servir de base pour la construire.

● Brassages / Cadrages IDF

Ils se sont bien déroulés dans l'ensemble malgré 3 litiges en lundi soir. Prochain tour à partir du 09 décembre 2022.

● Formation des arbitres

Elle continue d'avancer mais des simplifications s'imposent. Questionnement sur le regroupement des stagiaires sur une seule session pour optimiser nos forces vives (formateurs) et créer une meilleure dynamique durant la formation. Les formateurs se rencontreront prochainement pour faire des propositions.

A noter qu'actuellement, suite au départ d'un permanent fédéral, il y a des difficultés pour créer des comptes sur la plateforme « CLAROLINE ».

● Article n°42

Un cas rapporté par le comité 94 concernant le non-respect par une équipe vétérans du groupe B sur la règle de l'âge minimum requis pour participer à une rencontre vétérans. La notion de match perdu par pénalité pour une équipe entraîne-t-elle automatiquement la victoire pour l'autre équipe ? Une décision avait déjà été prise antérieurement. Elle confirme que lorsqu'une équipe perd par pénalité, l'autre équipe a automatiquement la victoire (3 points et 3 buts). Il est décidé d'appliquer la même chose pour le cas évoqué par le comité 94.

Indemnité d'arbitrage

Deux équipes du groupe A demandent un seul arbitre sur leurs rencontres invoquant des raisons budgétaires. Recommandation de l'INTER : envisager pour le comité d'affiliation une rencontre avec les intéressés afin de les aider dans la construction de leur budget et la recherche de ressources.

- Procédure antiviolence

Jean-Jacques renvoie une nouvelle mouture de la procédure à étudier pour une adoption en 2023.

- Le trophée des champions

Afin de rendre hommage à un ancien acteur du foot FSGT en Ile de France, cette compétition s'appellera désormais « le trophée des champions Daniel AFCHAIN ».

PROCHAIN INTER : Jeudi 19 janvier 2023 (18H30) à BOBIGNY (93)

Bureau d'Appel Régional

Réunion du 08/12/2022

En raison des difficultés d'organisation en présentiel l'appel de décision à traiter, le B.A.R. a décidé de gérer ce dossier par voie de visio.

DOSSIER N°1

Championnat Poule A Samedi Matin – J3 – Match du 05/11/2022

USMT CRETEIL ST MAUR / AS PLUS LOIN B

Présents : Pascal LAVILLE (Comité 75) – Pascal RIGAUX (Comité 94) – Alain DELPORTE (Comité 93)

Convoqués présents : Yacine CHAFOUK (délégué et joueur d'USMT SAINT MAUR) – Philippe ZAGO (arbitre de la rencontre)

Convoqués excusés : Geoffrey GALY (capitaine USMT SAINT MAUR) – Jorge DE OLIVEIRA (arbitre de la rencontre)

Convoqués non présents et non excusés : Saïd AHAMADA (capitaine AS PLUS LOIN B) – Stefan ILIC (DÉLÉGUÉ AS PLUS LOIN B) – Michaël BERNIS (joueur USMT SAINT MAUR)

1ère instance :

Ligue Ile de France – Commission de gestion - PV dans bulletin de la LIF n° 3 du 08/11/2022 diffusé le 10/11/2022. Information de la décision aux clubs par voie de bulletin.

Décisions prises :

La Commission constate que le dépôt de la réserve technique est basé sur le fait que l'arbitre n'a pas sifflé un hors-jeu (de position). Ainsi, la réserve est jugée irrecevable car il ne s'agit pas là d'une mauvaise interprétation des lois du jeu par les arbitres mais d'une question de fait de jeu dont l'arbitre (ou son assistant) est seul juge. De plus, celle-ci n'a pas été formulé par le capitaine réclamant au 1er arrêt de jeu qui suit la décision contestée. La Commission football IDF de gestion des championnats confirme le résultat acquis sur le terrain : USMT Créteil St Maur 2 - 3 AS PLUS LOIN B.

Appel :

Recevable d'USMT ST MAUR en date du 16/11/2022. L'appel porte sur le résultat du match.

Eléments du dossier :

Suite aux rapports des arbitres officiels et des deux équipes, une réserve a été déposée pour faute technique concernant une position de hors-jeu.

Décision du Bureau d'Appel :

Après avoir relu les rapports reçus et après avoir auditionné les personnes présentes, le B.A.R. a décidé à l'unanimité d'entériner le résultat du match acquis sur le terrain :

USMT CRETEIL ST MAUR 2 – 3 AS PLUS LOIN B.

Pour rappel, seul le capitaine peut déposer une réserve auprès de l'arbitre qui l'inscrira sur sa carte d'arbitrage en présence du capitaine adverse, et la retranscrira sur la feuille de match après la rencontre. Nous tenons à remercier les participants présents, nous regrettons la non-présence des personnes convoquées pour AS PLUS LOIN B.

Ainsi, il est décidé d'attribuer 5 Unités administratives pour absence à convocation des personnes convoquées d'AS PLUS LOIN B.

Autorisations

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
ABAD HERRERA CARLOS	CS CHILI	OLYMPIQUE DE PANTIN	907911	23/09/2022
AKPA ANGE	ATHLETICO POTOS	INTERNATIONALE METEQUE	904082	24/11/2022
ALMEIDA YANNICK	UA SOCIETE GENERALE	LA TEAM 2018	534948	14/09/2022
ALVES FERREIRA EDUARDO	AS PARIS AIGLE	U.F.C.	949678	06/10/2022
AMAR FAROUK	FC SOLVEIRA	AS MULTISPORTS	819704	19/09/2022
BEKEMEN YANN	FC MELTING POTES	UA SOCIETE GENERALE A	55729997	30/09/2022
BEN JEMAA HOUCAMME	ATHLETICO POTOS	INTERNATIONALE METEQUE	179958	24/11/2022
BOUYAKOUB NOAM	FC MELTING POTES	UA SOCIETE GENERALE A	899235	21/09/2022
COHEN NICOLAS	OLYMPIQUE DE PARIS	LES GARS DU XV	55497170	19/09/2022
D EAU ALAN	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	386743	21/09/2022
DAIFI AZEDDINE	ASD JEUNES DE COLOMBES	CLUB 92 CMCAS	55728758	19/09/2022
DEL ROSARIO AUGUSTO	CS CHILI	OLYMPIQUE DE PANTIN	953373	23/09/2022
DIAZ FERNANDO	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	46765	30/09/2022
DJEBRE GUY-MICHEL	FC MELTING POTES	UA SOCIETE GENERALE A	821781	07/10/2022
FAURE THOMAS	SOCCA LIBRE	AS PLUS LOIN A	140349	21/09/2022
FEVE GREGOIRE	AS TITANS KOLODOR	AS REDLIONS FOREVER	881351	23/09/2022
GONZALEZ-MICHEJDA KORNEL	LES MINOTS	ASMR BORUSSIA DES POTOS	957799	05/12/2022
GUERMAZI MEHDI	OLYMPIQUE DE PARIS	LES GARS DU XV	809282	23/09/2022
JOYEUX GHISLAIN	SOCCA LIBRE	ACPAO 18	18698	21/09/2022
JULCA JORGE LUIS	CS CHILI	OLYMPIQUE DE PANTIN	953404	23/09/2022
KERROS ARTHUR	ASF BI-JAMBISTES DU LUNDI	LES GARS DU XV	55787175	23/09/2022
LAMVU-GARCIA NORMAN	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	821986	29/09/2022
LAMVU-GARCIA NORMAN	FC CHIOTS	UA SOCIETE GENERALE A	821986	30/09/2022
LOPEZ VILLANUEVA EDUARDO	CS CHILI	OLYMPIQUE DE PANTIN	907913	23/09/2022
MAES WILLY	FC MELTING POTES	UA SOCIETE GENERALE A	165893	21/09/2022
MILLION SEBASTIEN	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	901991	30/09/2022
MORIN LAURENT	FC MELTING POTES	UA SOCIETE GENERALE A	899238	21/09/2022
NOBRE RODRIGUES DENILSON	AS PARIS AIGLE	U.F.C.	950373	06/10/2022
NOBRE RODRIGUES RONILDO	AS PARIS AIGLE	U.F.C.	949772	06/10/2022
RICARDO JONATHAN	ATHLETICO POTOS	INTERNATIONALE METEQUE	46752	24/11/2022
RODRIGUES FERREIRA FILIPE	FC SOLVEIRA	AS MULTISPORTS	55734408	19/09/2022
VERUT THEO	ASF BI-JAMBISTES DU LUNDI	LES GARS DU XV	55787182	23/09/2022
YELA ANDRES	CS SALVADOR ALLENDE	TITANES CHILE FC	55576656	30/09/2022

Suspensions en cours Championnats et Coupes

Gestion	Nom du club	Nom du joueur	Licence	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	PEREIRA	PARRA ARMANDO	955857	26/09/2022	26/11/2023	Suspendu pour 14 mois
75	ASC VITRY	BECHAOUI NABIL	435561	19/10/2022	19/04/2023	Suspendu pour 6 mois ferme
75	ASC VITRY	HADADOU HAKIM	53707	19/10/2022	19/07/2023	Suspendu pour 9 mois ferme
75	PEREIRA	GIRALDO FLOREZ CESAR AUGUSTO	955868	19/10/2022	19/02/2023	Suspendu pour 4 mois
75	PEREIRA	PARRA ALFONSO	955862	19/10/2022	19/02/2023	Suspendu pour 4 mois
75	AS DE FANCHON	EL HERCHE OUSSAMA	954626	25/11/2022		Suspendu, en attente de décision
75	INTERNATIONALE METEQUE	OBERT ENZO	55766854	03/12/2022		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	AMERICA CALI	ALONSO BECERRA	905961	19/10/2022	19/10/2023	Suspendu pour 12 mois fermes
92	AMERICA CALI	BUITRAGO PERALTA ANDRES FELIPE	872245	19/10/2022	19/02/2023	Suspendu pour 4 mois ferme
92	AMERICA CALI	OCAMPO ADOLFO	953526	19/10/2022	19/02/2023	Suspendu pour 4 mois ferme
92	AMERICA CALI	MARTINEZ MENDEZ JORGE ARLEX	953623	08/11/2022	08/03/2023	Suspendu pour 4 mois ferme
92	AMERICA CALI	RAMIREZ BRYAN	55567722	08/11/2022	08/05/2023	Suspendu pour 6 mois ferme
92	RC BONDY	SAIKANA JOBERT	976157	05/12/2022		Suspendu, en attente de décision
78	AS MULTISPORTS	DE CASTRO MICHEL	826185	30/04/2022	30/01/2023	Suspendu pour 9 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
78	FC PARIS MALAGASY	PARENT JEAN-HUGUES	55683756	12/11/2022		Suspendu pour 2 matchs
93	ACP CHOISY LE ROI	GIADAS JOAO	35935	06/11/2022	06/03/2023	Suspendu pour 4 mois
93	AS ESTORIL	AMRANI FARIS	868645	27/11/2022	27/01/2023	Suspendu pour 2 mois
93	FAIR	ZBAIRI MOHAMED	55712082	04/12/2022		Suspendu pour 2 matchs
93	FAIR	JELIDI HAYKEL	55710983	20/12/2022		Suspendu pour 1 match
93	CS SALVADOR ALLENDE	YELA ANDRES	55576656	06/01/2023		Suspendu, en attente de décision

COMITÉ DES HAUTS-DE-SEINE

161 RUE DES RENOUILLEURS – 92700 COLOMBES

TÈL : 01.47.21.52.14 – Email : foot@fsgt92.org

Bulletin n° 5 du 13 janvier 2023

Gestion	Nom du club	Nom du joueur	Licence	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94	USMT BOISSY HEMISPHERE	CROCHERAY SAMUEL	55767237	03/07/2019		Une interdiction définitive de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par une fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée
94	FCV2M	FURCY ALEXANDRE	55764683	16/10/2020	15/10/2023	suspendu 36 mois Acte entraînant une blessure avec ITT supérieure à 5 jours
94	MAJESTICS UNITED	SIONIS NORI	811254	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
94	MAJESTICS UNITED	TRAORE BABA	831075	22/06/2022	22/06/2027	Suspendu pour 60 mois voies de fait sur adversaires
94	ESPOIR 18	KHENTACHE SALAH	55663747	18/06/2022	18/03/2023	Suspendu pour 6 mois (Tableau B Alinéa 21)
94	MAJESTICS UNITED	YATTE YAHYA	55766289	22/06/2022	22/06/2029	Suspendu pour 7 ans - voies de faits et circonstances aggravantes
94	MAJESTICS UNITED	GERNET DYLAN	55672533	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
94	MAJESTICS UNITED	NEROVIQUE YOHAN	815406	22/06/2022	22/06/2028	Suspendu pour 72 mois voies de fait et circonstances aggravantes
94	AS BAOBAB	RAVOLOLONIRINA GERALD TSITEFE GASTON	953951	11/10/2022		Suspendu pour avoir participé à une rencontre sans y être qualifié
94	AS BAOBAB	MAZAVA ERIC	55622293	11/10/2022		Suspendu pour avoir participé à une rencontre sans y être qualifié
94	AS BAOBAB	MANANJARA ANGELO	55506433	11/10/2022		Suspendu pour avoir participé à une rencontre sans y être qualifié
94	AS BAOBAB	NYETTAM NYETTAM VINCENT	952482	11/10/2022		Suspendu pour avoir participé à une rencontre sans y être qualifié
94	PEROU-UNI FC	PARRA DIEGO ARMANDO	947337	26/10/2022		Suspendu, en attente de décision
94	AS BAOBAB	RALISON HERY NIRINA	19474	20/12/2022		Suspendu pour 2 matchs pour avoir participé à une rencontre sans avoir une licence validée
94	AS BAOBAB	LEONCE GHISLAIN	508881	20/12/2022	20/01/2023	Suspendu pour 1 mois pour avoir fait participer à une rencontre un joueur dont la licence n'était pas validée

Gestion	Nom du club	Nom du joueur	Licence	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94	CM AUBERVILLIERS D	CHETIOUI SHEMSDDINE	389328	10/12/2022		Suspendu, en attente de décision
94	ETOILE ROUGE	TAGZOUT ILYES	55560256	21/12/2022		En attente de décision
94	ES CHEMINOTS COLOMBES B	BICHET WILFRIED	55684243	07/01/2023		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
LIF	AS GREVES COLOMBES	BETKA MOHAMED	35465	29/01/2022	29/07/2023	Suspendu pour 18 mois
LIF	ASA RIGONDES	EXENA WILLIAM FELIX	938938	11/06/2022	11/01/2023	Suspendu pour 7 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
LIF	MELTING PASSES	COULIBALY MAHAMADOU	959923	10/12/2022		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
93	BLANKOK UNITED	AKKAL NADIR	684301	04/12/2021	04/03/2023	Suspendu pour 15 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	LOS MENORES FC	RIZO MUNOZ BRANDON ALBERTO	55766763	14/12/2021	14/01/2023	Suspendu pour 13 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
94	AS REGGINA CALCIO	RASSAS SALEM	923746	11/06/2022	11/01/2023	Suspendu pour 4 mois - Période(s) de neutralité du 15/06 au 15/09 inclus
75	ASCP 18	GOMIS ADRIEN AMIGO	865581	21/06/2022	21/03/2023	Suspendu pour 9 mois